

MODEL ACADEMY



MOBILE

Contrat FTCD
asbl Belgium Model Academy
Numéro d'entreprise: 0841.036.124

Etabli entre _____ (nom)

_____ (adresse)

_____ (mail)

comme **modèle**

et Marc Doigny (marc@mediamensen.be) comme **photographe**
représentant Belgium Model Academy.

Ce contrat prend cours à la date de la signature et reste d'application pour
tous les photoshoots suivants.

Il est conclu qu'une ou plusieurs sessions photographiques seront organisées.

Ces sessions ne sont pas rémunérées (TFCD). Il ne s'agit pas d'un contrat de travail.

Le modèle reçoit entre 30 et 50 photos retouchées par mail dans la semaine qui suit le shooting. Après cela, il recevra des miniatures des photos non-retouchées et il pourra choisir de faire retoucher d'autres photos.

Application du droit d'auteur:

Seules les photos retouchées peuvent être utilisées pour la promotion du modèle (dans un book, un site web ou sous toute autre forme). Les photos ne peuvent pas être modifiées par le modèle ou une tierce personne.

Les photos ne peuvent pas être utilisées dans un but commercial (reprise dans un catalogue d'agence par exemple).

Une mention **Copyright Marc Doigny <http://modelacademy.be/>** est obligatoire à chaque photo. Sur les sites genre facebook, le nom du photographe doit être mentionné.

Les photos non-retouchées ne peuvent pas être publiées. Le photographe reste à tout instant propriétaire des photos.

Droits de portraiture:

En posant pour le photographe, le modèle donne son accord pour l'utilisation de son image. Le photographe peut utiliser les photos pour sa promotion: principalement publication sur site internet. Les photos ne peuvent pas être utilisées dans des publicités ou par des tierces personnes.

Un modèle peut demander que ses photos ne soient plus publiées: il paie alors les frais engendrés par le photographe: 50euro/jour pour un shooting individuel et 100euro/jour pour un shooting en groupe (par photographe).

Mentions diverses:

L'asbl dispose d'une assurance RC d'application pendant les shootings. Cette assurance couvre les dommages occasionnés aux tierces personnes. Les dommages propres ne sont pas assurés.

Aucune obligation ne découle de ce contrat, sauf celles explicitement mentionnées.

Lors de shootings internationaux, la loi belge reste d'application. Tous les photographes sont liés par ce contrat. La méthode pour expédier les photos retouchées peut différer.

Toutes les formes de photographie sont possibles: portrait, fashion, sport, urbex en studio et à l'extérieur. Nous ne faisons pas de nu.

Etabli en double exemplaire à _____ le _____

Signature modèle

Signature photographe